Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2015/184

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUILLET 2015

DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA VIE UNIVERSITAIRE ET A LA VIE CULTURELLE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➲ **le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 10 juillet 2015 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,**

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,
Considérant la proposition de candidature du Président de l'Université Bordeaux Montaigne
Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Paul JOURDAN, président de l'Université Bordeaux Montaigne et de Monsieur Alexandre PÉRAUD, vice-président proposé,

Considérant que:

✖ *- le Titre II – article 1.2 – b)] des statuts de l'Université Bordeaux Montaigne dispose que,*

Le président peut proposer la désignation de vice-présidents délégués, dans la limite de 10, choisis parmi les personnels et les étudiants de l'université, pour exercer des missions permanentes ou temporaires.

Les vice-présidents délégués sont élus par le conseil d'administration à la majorité absolue des votants aux deux premiers tours et à la majorité relative au tour suivant.

Les vice-présidents délégués sont élus pour la durée du mandat du président qui les a proposés ou jusqu'au retrait de leur nomination par le président.

✖ *il est proposé d'élire M. Alexandre PÉRAUD aux fonctions de vice-président délégué à la vie universitaire et à la vie culturelle,*

➢ *Après avoir procédé au vote et au dépouillement des bulletins dont le résultat est le suivant:*

- 18 voix exprimées en faveur de M. Alexandre PÉRAUD sur 18 votants

➲ ***ÉLIT Monsieur Alexandre PÉRAUD Vice-Président délégué à la vie universitaire et à la vie culturelle de l'Université Bordeaux Montaigne.***

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 10 juillet 2015.

Nombre de membres présents	**14**
Nombre de membres représentés	**4**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**18**
Nombre de votes pour	**18**
Nombre de votes contre	**0**

Le Président,

Signé

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le :04 septembre 2015

Transmis au Recteur Chancelier des Universités de Bordeaux le: 03 septembre 2015

Université Bordeaux Montaigne
Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex
tél : +33 (0)5 57 12 44 44
www.u-bordeaux-montaigne.fr